



Attention !
Pour les réservations du
8 juillet au 26 août 2026
– le déroulé de
l'animation est décalé de
30 minutes. **L'heure de
rendez-vous est donc à
14h30 et non 14h.**



Voilà ci-dessous quelques informations pratiques à garder précieusement avec vous :

Les invitations

Un carton d'invitation est téléchargeable sur notre site internet reservation.cluses-montagnes-tourisme.com, sur la page de réservation des goûters d'anniversaire.

N'hésitez pas à l'imprimer afin de les donner directement aux invités.

L'adulte référent

Il s'agit de l'adulte (personne majeure) qui a la responsabilité du groupe d'enfants, le jour de l'Anniversaire. Un adulte doit obligatoirement être présent tout au long de l'animation, de 14h à 16h45, au départ de tous les enfants. Il est présent dans l'eau avec le groupe entre 14h30 et 15h30. Dans le cas où d'autres personnes majeures souhaiteraient être présentes lors de l'animation, nous vous invitons à en effectuer la demande en amont auprès de Cluses Arve & montagnes Tourisme, soit par mail à tourisme@cluses-montagnes.com ou par téléphone au 04 50 96 69 69.

Déroulement de la fête

★ **14h** : l'heure de rendez-vous que vous donnerez aux invités. Vous (l'adulte responsable) pouvez vous présenter à l'accueil pour récupérer les bracelets « Mon anniversaire à la piscine », à mettre aux poignets des enfants.

C'est parti ! Vous pouvez maintenant entrer dans la piscine et vous changer dans les vestiaires destinés au public. Il est possible de ranger vos effets personnels dans des casiers. Un jeton de caddie ou une pièce de 1€ seront alors nécessaires pour fermer le casier.

★ **14h30** : rendez-vous avec le maître-nageur au bord du bassin ludique pour une heure de jeux dans l'eau !

★ **15h30** : il est l'heure de se sécher et de s'habiller. L'adulte responsable se retrouve alors seul sur ce temps.

★ **16h** : rendez-vous à la salle de convivialité où vous attendra le maître-nageur pour la suite des festivités. Si vous avez pris l'option gâteau, on s'occupe de tout ! Si non, la vaisselle, les boissons, les bougies sont tout de même fournis. Vous pouvez alors apporter votre propre gâteau et toute friandise qui vous plaira. Le maître-nageur est présent sur ce temps pour encadrer la fête.

★ **16h45** : la fête est finie, on range, on met à la poubelle les déchets, on regroupe la vaisselle et vous êtes raccompagnés à l'accueil où les autres parents pourront venir à la rencontre de leurs enfants.

Lieu de la fête

Centre aquatique intercommunal (piscine de Cluses) : 80 rue Carnot – 74300 Cluses

Informations et sécurité

Le gâteau d'anniversaire est de type « brownie ».

La liste des allergènes est disponible sur demande à Cluses Arve & montagnes Tourisme (contacts en bas de page)

Les anniversaires sont réservés aux enfants entre 6 ans révolus et 12 ans inclus uniquement.

Les enfants en dehors de cette tranche d'âge (avec un minimum de 5 ans révolus) pourront se voir refuser la participation à certains jeux aquatiques, si le maître-nageur le juge nécessaire.

Les groupes sont limités à 12 enfants.

